



Logistique Intermarché

REUNION DU CCE DE LA
LOGISTIQUE INTERMARCHÉ
Du 27 Août 2009
La CGT vous informe

PROJET DE SEPARATION JURIDIQUE DES LOGISTIQUES

La Direction a répondu aux questions posées au dernier CCE. Les réponses apportées n'apportent aucune visibilité et ne permettent pas aux membres du CCE de comprendre la réorganisation présentée et ses impacts. Ces réponses forment des intentions mais ne développent pas le contenu et les moyens pour y parvenir. Un complément d'information a été demandé dans le cadre du droit d'alerte.

La Direction confirme qu'avec les 2 nouvelles sociétés, elle veut améliorer la réactivité, donc la compétitivité, **voilà qui confirment nos craintes : la Direction veut à tout prix augmenter la productivité ! Nous sommes inquiets pour l'avenir, la direction refuse de présenter les nouveaux Patrons des nouvelles sociétés : quelles politiques seront mises en place au 1^{er} janvier 2010 ? Comment arriveront ils à faire 80 Millions d'€uros d'économies sur 3 ans dans la logistique et le transport ? A chaque changement de sociétés, ce sont toujours les salariés qui trinquent en premier : nos craintes portent sur l'emploi, les conditions de travail, les acquis sociaux de tous les salariés.**

PROJET D'ACCORD SUR LE DECOMPTE DU TEMPS DE TRAVAIL

La majorité des membres du CCE ont voté contre ce projet d'accord.

La CGT rappelle qu'après de nombreuses réunions sur ce sujet, **la Direction n'ayant pas pris en compte le maintien des acquis sociaux durement gagnés sur de nombreux établissements, elle n'acceptera pas un nouveau recul social donc elle ne signera pas ce projet d'accord.**

BILAN SOCIAL 2008

Les membres du CCE ont majoritairement donné un avis défavorable sur le bilan social 2008 et ont demandé une simulation sur les bilans 2008-2009 comme si ITM-Li était séparé (2 futures sociétés : ITM-LAI / ITM-LEMI) afin que l'on puisse avoir des repères pour comparer dans les années à venir.

La CGT rappelle que les effectifs sont encore en net recul avec une évolution de la précarité (+ 3 % en 4 ans) malgré une hausse significative du nombre de colis préparés, ce qui démontre une fois de plus que la productivité augmente au détriment des conditions de travail, de la sécurité et des salaires. De fin 2004 à fin 2008, l'effectif y compris les intérimaires a diminué de 276 personnes soit moins 2,6 %, pour une activité en hausse de 7,4 %.

ORIENTATION SUR LA FORMATION CONTINUE POUR 2010

La CGT a rappelé que la formation n'est pas liée uniquement aux projets de l'entreprise et que les salariés peuvent aussi s'en servir pour des besoins personnels.

Pour le CQPI (polyvalence sur plusieurs métiers), une négociation doit avoir lieu avec les organisations syndicales afin de définir : la qualification, le salaire, le niveau, etc.....

PRIME de PERFORMANCE BASE FRAIS ECLATEMENT

Une nouvelle fois, la Direction revient sur ses positions. La prime pour les salariés qui travaillent en éclatement devait être collective. Celle-ci envisage maintenant de la maintenir individuelle.

La CGT rappelle son opposition aux primes de productivité, mais afin de modifier celles existantes, la CGT demande une négociation nationale afin de ne pas avoir de disparité d'un établissement à l'autre, et les primes doivent être collective.

PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ – GRIPPE A H1N1

La Direction affirme que les directives gouvernementales sont respectées, et que tout sera mis en œuvre quand cela sera nécessaire. Elle communiquera auprès des CE les mesures appropriées avec le plan de continuité d'activité d'ITM-LI. Nous avons rappelé que toutes modifications de l'organisation du travail doivent être négociées avant leur mise en place.

Vos élus CGT très inquiets pour l'avenir seront attentifs pour le maintien de l'emploi, des effectifs, de vos acquis sociaux, et ne manqueront pas de vous tenir informés au fur et à mesure des avancées sur tous ces projets.

Tréville, le 28 Août 2009

